



---

**LA FONDATION**  
*Terrain d'innovations.*

34 avenue Jean Jaurès  
75019 Paris  
fondation.msf.fr  
Tél. : +33 (1) 40 21 27 27  
[donateur@fondationmsf.fr](mailto:donateur@fondationmsf.fr)  
[contact@fondationmsf.fr](mailto:contact@fondationmsf.fr)

## **RAPPORT FINANCIER 2020**

# **FONDATION MEDECINS SANS FRONTIERES**

## / ANALYSE DU RESULTAT 2020

Au 31 décembre 2020, La Fondation MSF présente un excédent comptable de 115 K€.

<i>En K€</i>	RECETTES	DEPENSES	TOTAL
Activités Opérationnelles	3 300	3 172	128
Activité Immobilière	611	625	-14
<b>TOTAL</b>	<b>3 911</b>	<b>3 796</b>	<b>115</b>

Dépenses et recettes des activités opérationnelles s'équilibrent. Le déficit provient uniquement de l'activité immobilière patrimoniale de La Fondation.

### RESSOURCES

<i>En K€</i>	Activité Immobilière	Activités Opérationnelles	TOTAL
Dons privés	0	3 116	3 116
Prestations de services	499	7	505
Autres produits exploitation	50	51	100
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>548</b>	<b>3 173</b>	<b>3 722</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>63</b>	<b>117</b>	<b>180</b>
<b>TOTAL</b>	<b>611</b>	<b>3 300</b>	<b>3 911</b>

### DEPENSES

<i>En K€</i>	Activité Immobilière	Activités Opérationnelles	TOTAL
Achats et services extérieurs	19	1 404	1 423
Impôts, taxes	50	68	117
Charges de personnel	0	1 017	1 017
Dotations amorts / prov.-exploit	556	9	565
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>625</b>	<b>2 498</b>	<b>3 123</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>673</b>	<b>673</b>
<b>TOTAL</b>	<b>625</b>	<b>3 172</b>	<b>3 796</b>

## / ACTIVITE IMMOBILIERE 2020

### Ressources

Les revenus provenant des loyers encadrés par les baux conclus avec l'Association MSF d'une part et MSF Logistique d'autre part sont stables par rapport à l'année 2019. Ils s'élèvent en 2020 à 499 K€ complétés par la facturation à l'euro l'euro des impôts locaux pour 50 K€ et les reprises de subventions d'investissement accordées par les collectivités territoriales (Conseil Général, Conseil Régional, Ville, Communauté Urbaine) pour 63 K€.

Au total les produits immobiliers de l'année totalisent 611 K€.

### Dépenses

Les charges immobilières sont constituées des dotations aux amortissements pour 556 K€, des taxes et des assurances pour 69 K€. Comme chaque année, ces charges ne sont pas compensées par les produits immobiliers de l'année qui n'incluent pas les subventions reçues des sections du mouvement MSF en 2003 et 2012 pour financer les actifs aujourd'hui amortis. Ces subventions ont été mises en réserves à la date de leur versement.

Ainsi l'insuffisance de résultat structurelle qui découle du déséquilibre entre charges et produits immobiliers de l'année est compensée par les réserves immobilières de La Fondation et ne dégrade pas les fonds propres de La Fondation.

Les modalités de financement de l'activité immobilière ont été approuvées par le Conseil d'Administration de La Fondation. Conformément à sa décision, depuis le 1er Janvier 2016, les ressources issues de la générosité du public ne financent ni les investissements liés à l'ensemble immobilier de Mérignac, ni le déficit structurel qui résulte de la gestion de cette activité.

## / ACTIVITES OPERATIONNELLES 2020

<b>RESSOURCES</b>				<b>DEPENSES</b>			
En K€	2 019	2 020	Variation	En K€	2 019	2 020	Variation
Dons privés	2 577	3 116	540	Achats et services extérieurs	1 260	1 404	144
Prestations de services	0	7	7	Impôts, taxes et versements assimilés	68	68	0
Autres produits exploitation	0	51	50	Charges de personnel	1 197	1 017	-181
				Dotations amorts / prov.-exploitation	0	9	9
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 577</b>	<b>3 173</b>	<b>597</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 526</b>	<b>2 498</b>	<b>-28</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>-2</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>156</b>	<b>117</b>	<b>-39</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>218</b>	<b>673</b>	<b>455</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 744</b>	<b>3 300</b>	<b>556</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 745</b>	<b>3 172</b>	<b>427</b>

### Ressources

Les ressources de l'année 2020 correspondent à des dons collectés en 2020 pour 3 116 K€ (contre 2 577 K€ en 2019) et à l'utilisation de 117 K€ de fonds collectés en 2019 pour le projet spécifique AntibioGo - programme en phase de développement pour lutter contre l'antibiorésistance.

En 2019, La Fondation a reçu de la Fondation Tides dans le cadre de la compétition « AI Global Impact Challenge » un prix d'un montant de 1,3 millions de dollars pour le développement d'ASTapp, application mobile gratuite permettant de lutter contre l'antibiorésistance de la résistance aux antibiotiques. Après les phases de tests sous le nom d'ASTapp, l'application développée par La Fondation a pris en 2020 le nom définitif d'AntibioGo.

La part du prix du « AI Global Impact Challenge » intégrée aux ressources de l'année est de 540 K€ qui permettent à La Fondation d'accroître sa collecte annuelle.

A cette contribution monétaire de la Fondation Tides, s'est ajoutée une contribution en nature équivalente à 6 collaborateurs mis à disposition pendant 9 mois par Google et valorisée à 1 536 K€.

### Dépenses

La Fondation a consacré en 2020 un total de 933 K€ aux projets qu'elle opère en direct ainsi qu'aux initiatives qu'elle soutient financièrement.

Par ordre décroissant d'utilisation des fonds, la Fondation a ainsi financé :

- Le programme 3D : 221 K€
- Le programme AntibioGo: 412 K€

- L'essai clinique du vaccin fièvre jaune mené par l'association Epicentre : 131 K€
- La contribution au programme Diatropix versé à l'Institut Pasteur de Dakar : 100 K€
- Le programme Alerte Covid-19 au Niger : 66 K€
- Le programme AI4CC (AI for cervical cancer) financé par la fondation abritée FIFHA : 3 K€

Par ailleurs, La Fondation a employé 957 K€ de ses fonds pour financer les activités humanitaires du CRASH (Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires) et les bourses d'étude.

- **Le CRASH** a mobilisé 834 K€ contre 768 K€ en 2019 soit une hausse de 9 %, dont 51 K€ de mise à disposition de personnel, refacturé à l'Association MSF. Les dépenses du CRASH ont permis, notamment, de réaliser :
  - Les projets de formation suivants :
    - Un Master conjoint entre MSF, le HCRI (Humanitarian and Conflict Response Institute de Manchester) et la LSTM (Liverpool School of Tropical Medicine) qui s'est tenu de façon virtuelle pour sa première année.
    - L'élaboration des contenus pour la formation WOW (Ways of Working) en collaboration avec la section MSF de New-York.
  - Les travaux de recherche et de publication dans les domaines suivants :
    - Recherches :
      - Soutenance de la thèse d'Evan Fisher en juin 2020 sur les logiques de tri et d'allocation de ressources, au terme d'une collaboration avec MSF, soutenue et accompagnée par le Crash depuis 2015.
      - Soutenance de la thèse de Myfanwy James sur les négociations humanitaires et la sécurité des équipes au Nord Kivu, avec le soutien du Crash et la participation des opérations.
      - Publication en format 'cahier du Crash' de la thèse de médecine de Xavier Plaisancie, sur "L'histoire de la neutralité en médecine".
      - Poursuite du travail d'accompagnement éditorial de Vanja Kovacic, consacré à l'examen de la relation de soins au sein du projet de chirurgie de l'hôpital d'Amman en Jordanie.
    - Conférences :
      - Conférence de Pierre Chirac, le 8 octobre 2020, « Les essais cliniques, entre science et intérêts financiers et académiques »
      - Conférence de Joël Glasman, le 10 décembre 2020, « La quantification des besoins »
    - Publications :
      - Le cas du conflit entre Boko Haram et le gouvernement nigérian (2010-18), co-signé par Fabrice Weissman, directeur d'études au Crash, a été publié dans Politique Africaine.

- Natalie Roberts, directrice d'études au Crash, a écrit un article sur les succès et les échecs de l'approche de MSF face à l'épidémie d'Ebola au Nord Kivu, publié dans Humanitarian Exchange.
- **Les bourses d'études** pour 123 K€ contre 133 K€ en 2019.  
Elles prennent en charge une partie des frais pédagogiques et des frais de vie de l'étudiant pendant ses études, sur décision de la commission d'attribution des bourses qui se réunit une fois par an. En 2020, 17 personnes ont bénéficié des bourses allouées par La Fondation MSF.

La recherche de fonds et le fonctionnement mobilisent en 2020 une part stable des emplois soit 541 K€.

- **La recherche de fonds**  
En 2020, La Fondation a capitalisé sur ses efforts de collecte de 2019. Les opérations d'appel aux dons ont généré 274 K€ de dépenses contre 264 K€ en 2019. En 2020, La Fondation a investi 10,6 euros pour collecter 100 euros comme en 2019.
- **Le fonctionnement**  
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 338 K€ contre 277 K€ en 2019 et représentent 11,9% des emplois de l'année. Leur augmentation s'explique par un nombre important de passation au cours de l'année 2020 (remplacement de l'attachée de direction, remplacement temporaire de la coordinatrice de projets, arrivée d'un stagiaire pour épauler l'équipe de direction) et le loyer en année pleine du nouveau siège social de la Fondation contre 2 mois seulement en 2019. .

## / COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2020 (CER)

L'affectation des ressources de La Fondation au financement de ses emplois est régie par le principe selon lequel l'ensemble des ressources a vocation à financer l'ensemble des emplois et désinvestissements.

Néanmoins, certaines ressources financent prioritairement certains emplois conformément aux quatre critères d'affectation suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une thématique particulière).
- Chaque activité génératrice de ressources est financée par les ressources qu'elle génère, sauf affectation contraire par un tiers. Les ressources tirées du patrimoine immobilier sont, dans cette optique, affectées prioritairement au financement de la gestion de ce patrimoine et aux investissements afférents.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en priorité pour financer les activités liées aux missions sociales de manière générale et les subventions accordées à d'autres organismes en particulier. A compter du 1er janvier 2016, les ressources issues de la générosité ne financent ni les investissements liés à l'ensemble immobilier de Mérignac ni le déficit qui résulterait de la gestion de cette activité.

- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en deuxième ordre de priorité pour le financement des investissements (hors immobilier de Mérignac), puis pour le financement des frais de fonctionnement et de la recherche de fonds.

La Fondation a utilisé l'intégralité des dons non affectés qu'elle a reçus de la générosité du public sur l'année. Elle dispose ainsi au 31 décembre 2020 d'une réserve de générosité publique non affectée et non utilisée de 1904K€ qui comprend, en application du règlement comptable applicable au 01 janvier 2020, une part des revenus générés par la location des actifs de Mérignac. En effet, les loyers tirés de bien acquis par la générosité du public sont dorénavant considérés comme étant eux même de la générosité du public.

La Fondation a utilisé en 2020 un total de 2 068 K€ de générosité publique dont 71 % pour financer des emplois de missions sociales.

Dans le détail, les fonds de générosité du public ont financé la contribution de La Fondation aux projets d'autres associations (231 K€), les activités du CRASH (777 K€), l'intégralité des dépenses liées au projet 3D (215 K€), l'intégralité des dépenses liées au projet alerte COVID (67 K€), une partie du projet Antibioigo (43 K€) par ailleurs financé par la Fondation Tides, les bourses d'étude et de recherche octroyées par La Fondation (128 K€), les coûts du projet FIFHA (3 k€), les emplois de recherche de fonds (264 K€), et les frais de fonctionnement pour 334 K€.

Notons qu'en sus de ses réserves de générosité publique disponibles pour l'ensemble de ses actions, La Fondation dispose de 401 K€ de fonds dédiés au financement à venir :

- du projet COVID (464 K€),
- du projet Antibioigo (203K€),
- de la Fondation Innovators For Humanitarian Action - FIFHA (289 K€).

## / LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
Actif Immobilisé net	17 519	13 673	<i>Dotation initiale &amp; statutaire</i>	854	854
			<i>Réserves disponibles</i>	1 814	1 659
			<i>Réserves et sub d'investissement</i>	5 703	5 988
Créances	422	1 004	<i>Résultat</i>	115	-66
			Fonds propres	8 486	8 435
VMP/Livret	3 971	3 379	Fonds dédiés	957	401
			Avances reçues MSF	6 000	6 000
Disponibilités	1 308	1 058	Dettes	7 777	4 278
<b>Total</b>	<b>23 220</b>	<b>19 114</b>	<b>Total</b>	<b>23 220</b>	<b>19 114</b>

### L'actif (utilisation des fonds)

**L'actif immobilisé** s'élève à 17 519 K€ nets d'amortissements. Il s'agit d'actifs immobiliers composés de terrains pour 3 349 K€ et de constructions et d'agencement pour 14 165 K€. Ces actifs regroupent notamment les entrepôts, ateliers et bureaux de MSF Logistique à Mérignac. Leur diminution de 565 K€ correspondant aux amortissements de l'exercice a été compensée par la mise en œuvre de nouveaux projets d'aménagement pour 4 412 K€. Projets financés pour partie par l'Association MSF et pour partie par l'Association MSF Logistique (voir également Passif exigible).

**Les actifs circulants** hors trésorerie s'élèvent à 422 K€. Ils sont principalement composés de la créance de 323 K€ sur la Fondation Tides pour le financement du projet Antibioغو.

### Le passif (origine des fonds)

**Les fonds propres** de La Fondation représentent 8 486 K€ à la fin de l'année 2020. Ils comprennent, les dotations initiale et statutaire pour 854 K€, les réserves et subventions d'investissement pour 5 703 K€, les réserves disponibles après affectation du résultat pour 1 814 K€ dont 1 737 K€ provenant de la générosité du public. Ces 1 814 K€ représentent un peu plus d'un semestre d'activité.

La dotation initiale d'un montant de 806 K€ se ventile à l'actif sur les comptes immobilisations corporelles et valeurs mobilières de placement. La dotation statutaire, prévue à l'article 13 des statuts de la Fondation s'élève à 47 K€ au 31 décembre 2020.

Les réserves et subventions d'investissement incluent 4 055 K€ de fonds privés issus de la générosité du public reçus des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique ainsi que 1 292 K€ de subventions attribuées par des organismes publics. Elles ont comme contrepartie des immobilisations corporelles.

**Le passif exigible** totalise 13 776 K€. Il est composé d'avances reçues et de dettes envers le groupe MSF (12 376 K€), de dettes fournisseurs (865 K€), de dettes sociales et fiscales (212 K€) et du produit constaté d'avance sur la Fondation Tides (323 K€).

Les emprunts et dettes assimilés d'un montant de 6 000 K€ correspondent au financement octroyé par l'Association MSF pour l'extension de la plateforme logistique de MSF exploitée par MSF Logistique.

Les dettes envers le groupe MSF incluent notamment 131 K€ correspondant aux financements à verser à l'Association Epicentre pour son étude visant à prouver l'efficacité du fractionnement du vaccin contre la fièvre jaune, 5 936 K€ d'avances de trésorerie reçues de l'Association MSF pour financer les travaux en cours sur le site de Mérignac dont 165 K€ pour le compte de l'Association MSF Logistique.

### La trésorerie de fin d'année

La trésorerie, y compris les placements financiers et dons à recevoir, s'élève au 31 décembre 2020 à 5 279 k€.

**Conclusion** La Fondation a réorienté dès mars 2020 une partie des projets de l'année pour répondre aux besoins opérationnels de Médecins Sans Frontières qui faisait face sur tous ses terrains d'intervention à la pandémie de COVID 19. La Fondation dont l'action est caractérisée par l'innovation technologique et le partage des connaissances a développé en quelques semaines, avec Epicentre, Medic Mobile et Google.org, deux applications : l'une pour renforcer la surveillance de l'épidémie au Niger et l'autre pour permettre d'assurer le suivi médical régulier des patients souffrant de VIH ou de tuberculose en République Démocratique du Congo. Ces nouveaux projets ont été entièrement financés par les donateurs de La Fondation restés mobilisés à ses côtés. Leur soutien a rendu possible l'engagement de dépenses au-delà des budgets de l'année pour des projets non planifiés dans un contexte d'urgence inédit. La confiance témoignée ces derniers mois par toutes celles et ceux, individus et entreprises, qui ont contribué aux réalisations de La Fondation est extraordinaire. Elle a consolidé la capacité de La Fondation à poursuivre le développement des projets qu'elle porte depuis plusieurs années tout en préservant l'agilité et la réactivité qui en font une structure d'expérimentation des pratiques humanitaires innovantes. C'est pourquoi nous remercions très sincèrement tous les donateurs.trices et partenaires qui ont soutenu nos projets et nous ont donné les moyens de joindre nos efforts à ceux des équipes de terrain de Médecins Sans Frontières.

Trésorière  
Stéphanie Brochot